

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR AU JAPON

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

La présentation d'un passport en cours de validité (et valide jusqu'à la date du retour) est obligatoire pour être admis sur le territoire. Le visa n'est obligatoire que pour un séjour d'une durée supérieure à 3 mois

Les autorités japonaises consultent systématiquement les fichiers d'Interpol
Les enfants mineurs doivent disposer d'un passeport individuel. L'entrée sur le territoire sera refusée dans tous les autres cas

Prise de données biométriques : Les ressortissants étrangers qui entrent sur le territoire japonais sont soumis à la prise de données biométriques. Au moment des formalités d'admission, l'immigration japonaise procède à la prise d'empreintes digitales et à un portrait photographique.

SANTÉ

Aucune vaccination n'est obligatoire, hormis pour les personnes en provenance de zones à risque, en particulier les pays touchés par la fièvre jaune

Assurez-vous d'être à jour dans vos vaccinations habituelles ainsi que celles liées à toutes les zones géographiques visitées

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée, ainsi que la vaccination rubéole-oreillons-rougeole (ROR) chez l'enfant. La vaccination antituberculeuse est également souhaitable

En fonction des conditions locales de voyage, les vaccinations contre la fièvre typhoïde, la méningite et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

Enfin, pour des séjours en zone rurale, une vaccination contre l'encéphalite japonaise peut être nécessaire. Demandez conseil à votre médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

LANGUE

Le japonais

DÉCALAGE HORAIRE

08 heures de plus

Quand il est 12h00 à Paris, il est 20h00 à Tokyo

MONNAIE

Le YEN

1 JPY = 0,0062 €

1 € = 159 JPY

ÉLECTRICITÉ

Vous aurez besoin d'un adaptateur

Prise: Type A / B - Voltage: 100 V - Fréquence: 50/60 Hz

TELEPHONE

Depuis la France vers le Japon : 00 + 81 + l'indicatif de la ville (sans le 0) + le numéro de votre correspondant .

Depuis la France vers le Japon : 00 + 33 + le numéro de votre correspondant à 9 chiffres (sans le 0 initial).

SÉCURITÉ

Les agressions sont peu fréquentes. Les déplacements en ville et dans tout le pays sont possibles à toute heure. Cependant, comme partout dans le monde, des vols (passeport, argent, etc.) peuvent survenir, particulièrement dans les quartiers fréquentés par les touristes et les lieux de forte concentration de population tels que les gares

En raison de sa géographie, le Japon connaît de nombreuses catastrophes naturelles (séismes, éruptions volcaniques, glissements de terrain, typhons, crues). Dans tous les cas, conserver son calme, suivre les instructions et attendre les secours, si nécessaire.

Nous vous recommandons :

de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger ».

de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance.

d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a.

d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays.

Pour toutes urgences :

- Police : 110
- Secours, Ambulance et Pompiers : 199

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France au Japon

4-11-44 Minami-Azabu MinatoKu

Tokyo

T + 81 3 57 98 60 00

webmestre@ambafrance-jp.org